



Prix Christopher Augur 2019 | Valorisation

La Fondation Christopher Augur (en cours de création auprès de l'Institut de France) et l'Institut Méditerranéen de Biodiversité et d'Ecologie marine et continentale (IMBE), présentent le Prix Christopher Augur 2019 | Valorisation

Règlement

Le prix Christopher Augur – Valorisation est décerné chaque année lors de la Journée Des Doctorants de l'IMBE. Il a été créé pour honorer la mémoire de Christopher Augur et encourager le développement des travaux de recherche scientifique innovants, originaux ou remarquables en écologie marine et continentale.

Chercheur à l'Institut de Recherche pour le Développement (IRD), spécialiste en Biochimie Moléculaire et Biotechnologie, Christopher Augur alliait haut niveau scientifique, générosité et très grande humanité.

Ce prix récompense la **meilleure production académique** annuelle des doctorants de l'IMBE, associant la qualité scientifique et les valeurs humaines de Christopher Augur.

1. Conditions de participation

Les articles susceptibles de concourir au prix Christopher Augur | Valorisation **doivent avoir été acceptés et/ou publiés lors de la thèse ou dans les deux années qui ont suivi la soutenance de la thèse.**

Les travaux doivent être récents, ce prix est ouvert aux docteurs ayant soutenu leur thèse dans les 2 années universitaires précédant ce concours.

La durée maximale de la thèse ne peut excéder 4 ans.

Une seule participation au concours est autorisée.

Les articles proposés doivent avoir un facteur d'impact important. Pour le calcul de l'impact, on se basera sur la liste des données ISI - Thompson 2010 selon le domaine de recherche concerné.

La sélection s'effectuera sur la meilleure évaluation par la commission académique du concours et le **meilleur facteur d'impact** selon le domaine de recherche.

Les **missions** ou la **participation à un congrès** dans un **pays du Sud**, comme les **publications** en partenariat avec les pays en voie de développement font partie des critères qui sont retenus pour sélectionner le•la lauréat•e.

Enfin, la commission académique portera une attention particulière sur l'intégration et **l'investissement du•de la candidat•e en faveur du collectif IMBE** (implication dans la vie étudiante, dans l'unité, dans l'animation scientifique, participation aux activités sociales, à la culture scientifique et technique, etc.)



2. Commission académique du concours

Les candidatures seront examinées à partir du 22 juin 2019 par une commission académique, qui désignera le•la lauréat•e.

La composition de la commission est en cours et sera affichée ultérieurement.

3. Dotation

Le lauréat du prix Christopher Augur 2019 de la meilleure production académique recevra l'équivalent de 500 Euros, un certificat pour lui et les auteurs de l'article récompensé, ainsi qu'un livre offert par l'IRD.

La remise du prix Christopher Augur de la meilleure production académique aura lieu lundi 1^{er} juillet 2019, lors de la Journée des Doctorants de l'IMBE.

4. Candidature

Pour participer, le candidat ou la candidate doit envoyer son dossier complet par courriel avant **mercredi 19 juin 2019**, dernier délai, à l'adresse : [**sebastianos.roussos@imbe.fr**](mailto:sebastianos.roussos@imbe.fr)

Le **dossier complet** doit comporter les documents suivants :

- Le résumé de la thèse au format .pdf
 - La fiche d'inscription complétée et signée
 - Les articles au format .pdf
 - Un CV avec un zoom sur les activités détaillées durant les années de thèse
-